

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES
PERSONNES HABLES À VOTER**

DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-EM-355 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 6
447 000 \$ POUR L'AJOUT D'UN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE SUR LA RUE LÉONARD**

Je, Anny Després, greffière adjointe à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter pour le *Règlement numéro 2023-EM-355 décrétant une dépense et un emprunt de 6 447 000 \$ pour l'ajout d'un réservoir d'eau potable sur la rue Léonard* est de 4 474 ;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 458 ;
- que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare

- que le *Règlement numéro 2023-EM-355 décrétant une dépense et un emprunt de 6 447 000 \$ pour l'ajout d'un réservoir d'eau potable sur la rue Léonard* est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à Sainte-Agathe-des-Monts, le 1^{er} mai 2023, à 19 h 01.

(S) ANNY DESPRÉS

Anny Després, greffière adjointe

(Article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

DÉCLARATION SOUS SERMENT

(Article 541 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

Je soussignée, France Paquette, adjointe juridique de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, déclare que je remplirai mes fonctions de responsable de registre conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Sainte-Agathe-des-Monts, ce 27 avril 2023

(S) FRANCE PAQUETTE

France Paquette
Adjointe juridique

Affirmé solennellement devant moi, à Sainte-Agathe-des-Monts,

Ce 27 avril 2023

(S) ANNY DESPRÉS

Anny Després
Greffière adjointe